Envoyé en préfecture le 04/06/2025
Reçu en préfecture le 04/06/2025
Publié le
ID : 066-216600494-20250521-DCM632025-DE

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
VILLE DE CERET

Date de convocation :
14/05/2025

Nombre de conseillers municipaux
En exercice : 29
Présents : 22
Procurations : 04
Votants : 26

OBJET :

FINANCES

=-=-=-

Création d'une boutique à la piscine municipale en régie directe

En l'an deux mille vingt-cinq et le vingt et un mai, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel COSTE, Maire.

Présents : M. COSTE Michel, Maire, Mme BARANOFF Brigitte, M. ANGULO José, Mme JUSTAFRE Stéphanie, M. DUNYACH Denis, Mme LACOMBE Maria, M. BELTRAN José, Mme MENAHEM Sophie, Adjoints ; Mme BOISDRON Gisèle, Mme BENARD Gisèle, Mme DUNYACH Monique, Mme BRISSAUD Mina, Mme OHN Christiane, M. PREHAM Anthony, M. BERTHELOT Stéphane, Mme CAPEILLE Sandrine, Mme BOURDIN Géraldine, M. INGHAM John, Mme BOISORIEUX Michelle, M. CARLES Yves, Mme TORRENT Michèle, Mme QUER Martine, Conseillers Municipaux.

Absent(s) ayant donné procuration :
M. VILA-PASOLA Marti, adjoint à M. DUNYACH Denis,
M. BORREILL Philippe, Conseiller Municipal, à M. le Maire,
M. COSTE Jean-François, Conseiller Municipal, à M. PREHAM Anthony,
M. PUIGMAL Patrick, Conseiller Municipal, à Mme TORRENT Michèle

Absent(s) :
M. REDONDO Simon, M. PARAYRE Jean, M. PLANES Jean-Jacques, conseillers municipaux

Secrétaire de séance : Mme BOURDIN Géraldine

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2221-1 et suivants relatifs aux services publics communaux ;

Vu la volonté de la commune de diversifier les services proposés aux usagers de la piscine municipale ;

Considérant l'intérêt de mettre à disposition des usagers une boutique au sein de la piscine municipale, proposant à la vente des articles de bain, accessoires de natation, boissons sans alcool, collations emballées et autres produits liés à l'activité ;

Considérant que cette activité peut être exploitée en régie directe, sans personnalité juridique ni autonomie financière, sous la responsabilité de la commune ;

Il est proposé de créer au sein de la piscine communale de Céret une boutique en régie directe, gérée par la commune, sans autonomie financière.

Cette boutique aura pour vocation la vente de produits en lien avec l'activité de baignade et de loisirs aquatiques (maillots de bain, lunettes, bonnets, …), des articles de presse ainsi que des boissons non alcoolisées et des collations préemballées.

Les horaires d'ouverture de la boutique seront alignés avec ceux de la piscine municipale, et les produits seront proposés à la vente selon les besoins saisonniers et les demandes des usagers.

Les produits proposés seront achetés par la commune et revendus aux usagers à des tarifs fixés comme suit :

Envoyé en préfecture le 04/06/2025
Reçu en préfecture le 04/06/2025
Publié le
ID : 066-216600494-20250521-DCM632025-DE

TARIFICATION "TTC" DES PRODUITS VENDUS A LA BOUTIQUE DE LA PISCINE MUNICIPALE DE CERET

BISSONS 50 CL	PRIX Vendu Boutique TTC
COCA COLA	2,0 €
COCA COLA ZERO	2,0 €
ICE TEA	2,0 €
OASIS TROPICAL	2,0 €
ORANGINA	2,0 €
OASIS POMME CASSIS	2,0 €
SEVEN UP	2,0 €
CRISTALLINE	1,0 €
CRISTALLINE GAZEUSE	1,0 €
CRISTALLINE FRAISE	1,0 €
GLACES	
CORNET KINDER BUENO	3,0 €
BATONNETS FUSEE BIO	2,0 €
LES PISTOLEROS	3,0 €
PUSH UP VANILLE ASTERIX	2,0 €
PRESSE	
Livres de jeux SC JEUX VACANCES	4,9
Livres de jeux GH MULTIJEUX DE POCH	4,7
Livre de cuisine CUISINE AZ	3,5
Livre de cuisine PETITS PLATS LAURENT	3,95
CAP CATALOGNE	4
CODIF TERRE CATALANE	8,9

CONFISERIES	PRIX Vendu Boutique TTC
CHIPS NATURE	1,0 €
CHIPS POULET	1,0 €
CHIPS BARBECUE	1,0 €
MADELEINES NATURE	2,0
MADELEINES CHOCO	2,0
BONBONS HARIBO 120G	2,0
TWIX	2,0
SNICKERS	2,0
KIT KAT	2,0
BUENO	2,0
SNACK CRUNCH	2,0
DIVERS	
MAILLOTS DE BAINS	6,0
LUNETTES DE NARTATION	8,0
LUNETTES DE NATATION ADULTES	8,0
bonnet de natation	2,0
BRASSIERES	3

LE CONSEIL MUNICIPAL
Entendu le rapport et après en avoir délibéré,
DECIDE
à l'unanimité
de ses membres présents ou représentés

- **D'APPROUVER** la création de la boutique au sein de la piscine municipale et les tarifs ci-dessus pour la vente des produits,

- **QUE LES RECETTES GÉNÉRÉES** par la boutique seront encaissées au budget principal de la commune,

Envoyé en préfecture le 04/06/2025
Reçu en préfecture le 04/06/2025
Publié le
ID : 066-216600494-20250521-DCM632025-DE

- **Et AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération, notamment à engager les dépenses d'achat de produits destinés à la revente et organiser le fonctionnement de la boutique.

Ainsi fait et délibéré à CERET, les jour, mois et an susdits.
Pour expédition conforme.

Le Maire de CERET
Michel COSTE

La secrétaire de séance,
Géraldine BOURDIN

MAIRIE DE CERET * Secrétariat Général *

Le Maire de CERET
CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa notification. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans les deux mois à compter de sa publication.

Envoyé en préfecture le 04/06/2025
Reçu en préfecture le 04/06/2025
Publié le
ID : 066-216600494-20250521-DCM632025-DE